

MEURTHE-ET-MOSELLE



meurthe-et-moselle.fr

LE MAGAZINE DE VOTRE DÉPARTEMENT



REVENU ÉMANCIPATION JEUNES UN ACTE DE CONFIANCE

DOSSIER P 9 À 13

Appui aux territoires :
la transition écologique,
une priorité

DÉCRYPTAGE P 14 À 15

Budget 2024 : innover, investir
et expérimenter

DÉCOUVERTES P 24 À 31

Les lieux de diffusion musicale
originaux et décalés dans
le département



Département de Meurthe-et-Moselle

@departement54

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux !
[@departement54](#) sur Facebook, LinkedIn, X, Instagram et YouTube.

#departement54
#CD54



132 432 787

À NOTER

26 FÉVRIER 2024

Matinée de la Meurthe-et-Moselle au Salon international de l'Agriculture (du 24 février au 3 mars à Paris)

28 FÉVRIER 2024

Réouverture au public du château de Lunéville après sa fermeture annuelle (lire aussi page 29)

13 AVRIL 2024

Lancement de la saison 2024 à la Cité des paysages (lire aussi page 29)

le Département de Meurthe-et-Moselle accueille le

22^E ÉDITION

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ÉCHECS DE MEURTHE-ET-MOSELLE

17-18 FÉVRIER 2024

HÔTEL DU DÉPARTEMENT À NANCY

Informations : festivalnancy.echecs54.org

Alfiche © C. Zuccalli-CD54 - Illustrations Freepik.com

Sommaire



©. fotoslurm-iStockphotos.com

INITIATIVES

PAGE 4



© G. Berger-CD54

DOSSIER

PAGE 9



DÉCRYPTAGE

PAGE 14



© M. Commun

TERRITOIRES

PAGE 16



© G. Berger-CD54

DÉCOUVERTES

PAGE 24

Directrice de la publication **Chaynesse Khirouni**
 Directeur de la communication **Hubert Loppinet**
 Rédaction et secrétariat de rédaction **Simon Attenot, Philippe Bohlinger, Didier Jacquot, Vincent Urbain, Amélie Viel**
 Conception graphique CD54 **Yasmine Husson**
 Illustration de couverture : CD54 **Maxime Gourbillon & Yasmine Husson**
 Impression **AGIR-Graphic**
 Distribution **La Poste** - Gratuit - Numéro 85 - Janvier 2024
 Tirage : 381 000 exemplaires - N° ISSN : 2493-982X
 Dépôt légal : janvier 2024





Le

BLOC- NOTES

de la présidente

ADOPTÉ...

...le budget 2024 du Département, le 14 décembre dernier. L'aboutissement d'un travail de longue haleine, avec l'enjeu de concilier préservation des équilibres garants de la pérennité de notre action et capacité à garantir la présence constante, déterminée, quotidienne et solidaire du service public départemental auprès de toutes et tous, partout en Meurthe-et-Moselle. Une ambition qui se traduit notamment par un effort d'investissement porté à près de 122 M€, en augmentation de 22 %, un cap volontariste que nous maintenons en dépit des vents contraires, fidèles à nos engagements.

CONFIANCE...

...dans la jeunesse meurthe-et-mosellane. Parce que notre responsabilité est de permettre à nos jeunes de choisir en conscience et librement leur parcours, le Département a décidé d'expérimenter un revenu d'émancipation. Destiné à celles et ceux, de 16 à 25 ans, qui ne bénéficient pas ou peu de soutien familial et qui ont besoin d'un « coup de pouce », il s'agira d'une aide tremplin de 500 € par mois pendant 6 mois, renouvelable une fois et allant de pair avec un accompagnement adapté aux attentes de chacun.e. Par cet engagement sans contrepartie de la collectivité, nous voulons dire notre confiance en notre jeunesse et l'inviter à prendre confiance en elle.

PAIX...

...ici et ailleurs. Dans le tumulte de violences et de conflits qui ressurgissent partout dans le monde, nous continuons et continuerons à défendre des valeurs de solidarité et d'humanisme. Un universalisme qui n'est borné par aucun préjugé et ne peut supporter aucune exception parce que les premières victimes de la violence des Hommes, ce sont les enfants. Ne cédon rien à celles et ceux qui nous somment de choisir parmi les victimes.

Ici, face à la montée du populisme et de la xénophobie, nous réaffirmons que le combat contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations constitue le ciment de notre pacte républicain. Ne cédon rien au poison de la division. Rassemblons-nous pour imaginer un après débarrassé de la haine de l'Autre.

C'est avec ce vœu que je vous souhaite une belle année 2024, une année de Paix et de Liberté.

Chaynesse Khirouni

Présidente du Conseil départemental
de Meurthe-et-Moselle



© fotostorm-Stockphotos.com

REVENU D'ÉMANCIPATION JEUNES

« Nous voulons redonner confiance à ces jeunes »



1 M€
de budget annuel prévu
pour le lancement en 2024

16-25 ans
la tranche d'âge
des jeunes éligibles

500 €
l'aide tremplin mensuelle
(6 mois, renouvelable 1 fois)

Dès 2024, des jeunes de Meurthe-et-Moselle en grande précarité pourront percevoir une aide de 500 € pendant quelques mois. Pour rebondir. Cette innovation du Conseil départemental va être expérimentée pendant trois ans.

Alex habite chez des copains : il n'a plus aucun contact avec sa famille. Nadia a un projet, mais pas d'argent et cherche comment s'y prendre. Khadija vit dans un petit village et veut pouvoir passer son permis de conduire pour trouver du boulot. Marco a décroché après la seconde, suite à une maladie. Julie est aidante familiale, elle jongle entre les temps aux côtés de sa petite sœur et les petits contrats saisonniers. Cynthia a fait plusieurs stages mais sans trouver sa voie. Noémie a créé son autoentreprise mais elle n'en vit pas. Alex, Nadia, Khadija, Marco, Julie, Cynthia, Noémie ont moins de 25 ans. Vous les avez peut-être croisés dans la rue ou aperçus à des distributions alimentaires. Ils vivent en Meurthe-et-Moselle.

Ils sont en grande fragilité. Ils sont nombreux dans le département et c'est à eux que va être destiné, en 2024, le « revenu d'émancipation jeunes » que vient de créer le Conseil départemental. Des formalités réduites à leur plus simple expression pour ne pas compliquer plus encore des situations tendues et offrir la possibilité de percevoir pendant six à douze mois un revenu de 500 € par mois.

Confiance et espérance

« Le Département est très engagé en faveur de l'accès aux droits et pour une vie digne à tous les âges de la vie. En tant que collectivité des solidarités, nous voulons aussi éviter le décrochage des jeunes les plus fragilisés, explique Chaynesse Khirouni, Présidente. L'entrée dans la vie adulte peut être difficile pour celles et ceux qui n'ont ni les ressources, ni l'autonomie ou l'entourage suffisamment solide pour les épauler. C'est pour cela que nous avons choisi la mise en œuvre d'un revenu qui puisse les aider à rebondir, à retrouver de la confiance. »

Tous les jeunes ? Non. Celles et ceux âgés entre 16 et 25 ans qui, pour des tas de raisons, ne peuvent bénéficier d'aucun dispositif existant ou de l'aide de leur famille. Pour le Conseil départemental, le message dépasse la seule attribution d'une aide financière ponctuelle : « C'est le mot émancipation qui est le plus important ! Nous voulons redonner confiance à ces jeunes, un cadre d'espérance et leur permettre une respiration dans des parcours de vie complexes », conclut la présidente. ■

La parole à

« Je suis fier que notre département ait osé créer le revenu d'émancipation jeunes. C'est un choix politique fort ! Nous allons nous appuyer sur l'expertise de nos professionnel-le-s, nos Maisons départementales des solidarités et nos partenaires, y compris les associations locales, pour aller vers ces jeunes âgés de 16 à 25 ans partout en Meurthe-et-Moselle. Ils auront le choix d'adhérer ou non à ce revenu, qui leur sera accordé pour une durée de 6 mois renouvelable une fois, sous réserve bien sûr qu'ils ne soient pas allocataires d'autres aides et selon critères de ressources. Ce revenu sera simple et réactif, avec une démarche d'accompagnement souple et adaptée. »



© G. Berger-CP54

LIONEL ADAM
Conseiller départemental
délégué à la Jeunesse
et à l'Éducation populaire

INSERTION

Annie Silvestri succède à Silvana Silvani

Lors de la session publique du 20 novembre 2023, Annie Silvestri a été élue 9^e vice-présidente du Conseil départemental, en remplacement de Silvana Silvani, élue sénatrice et qui ne peut à ce titre occuper de fonction exécutive au Département. Chaynesse Khirouni, Présidente, lui a confié la délégation à l'insertion et à la lutte contre le non-recours. Elle aura à ce titre en charge le suivi de l'ambitieux dossier « Territoire zéro non-recours », pour lequel le Département a été labellisé. Conseillère départementale du canton



© S. Atténot-CD54

de Villerupt, Annie Silvestri a reçu la médaille de Chevalier de l'ordre national du Mérite en 2022, en reconnaissance de son engagement au service de la ville de Thil et du Département. Elle était précédemment conseillère déléguée au territoire de Longwy. C'est Bruno Trombini, son binôme sur le canton, qui la remplace désormais dans cette délégation. ■

AUTONOMIE

Des Lauriers pour la solidarité

Mi-novembre, le groupe de presse Ebra organisait la 8^e cérémonie des Lauriers des Collectivités locales. Lauréat dans la catégorie « Solidarité », le Conseil départemental a été récompensé pour ses actions et sa politique en faveur des personnes en situation de handicap, des associations, des organismes et des aidants accompagnés par le Département.

« On a la chance d'avoir une forte tradition d'innovation dans le département. C'est une volonté politique, mais aussi une ambition qui se traduit par un dialogue permanent avec les partenaires », a déclaré Catherine Boursier, 1^{ère} vice-présidente déléguée à l'Autonomie, lors de la remise du prix.

Un prix qu'elle a souhaité partager avec toutes celles et tous ceux qui se battent au quotidien pour une société plus inclusive. ■



© C. Berger-CD54

à savoir

AUTONOMIE



© R. Kneiff-CD54

Des moyens pour aider les aidants

Les plateformes de répit et d'accompagnement, financées par l'Agence Régionale de Santé, ont pour but d'orienter les aidants de personnes atteintes de maladies neurodégénératives, de personnes âgées en perte d'autonomie ou de personnes en situation de handicap. Elles sont portées en Meurthe-et-Moselle par l'Association Santé et Services des Pays de l'Orne, l'OHS et l'association JB Thiéry. Afin de pérenniser les actions des 2 plateformes dédiées au grand âge, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, à laquelle participe le Département, a décidé de leur attribuer chacune une subvention de 120 000 € sur deux ans. Elle permet de soutenir des actions individuelles et collectives, des temps de prévention et de sensibilisation. Elle permet également de faciliter l'accès des aidants à ses actions en leur proposant par exemple le soutien d'une aide à domicile. Des actions essentielles pour ces personnes qui, trop souvent, mettent leur santé et leur bien-être en suspens. ■

Contact : 03 83 94 52 44
directionautonomie@departement54.fr



© G. Berger-CD54

SANTÉ

Des conférences territoriales pour favoriser l'accès aux soins



Prévention, lutte contre les déserts médicaux, accès aux soins pour toutes et tous, etc.

En Meurthe-et-Moselle, ces enjeux sont suivis de près par le Conseil départemental.

Avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé, des conférences territoriales ont été initiées par Rosemary Lupo, vice-présidente, afin de partager les diagnostics et travailler en transversalité avec les élus locaux, les acteurs et les professionnel-le-s de santé, les établissements médico-sociaux, ou encore la CPAM.

Les deux premières se sont tenues à Lunéville et à Audun-le-Roman (territoire de Briey).

Une synthèse de l'ensemble des conférences sera réalisée d'ici l'été 2024. ■



© H. Loppinet-CD54

AUTONOMIE

EHPAD en difficulté : 1,8 M€ d'aide exceptionnelle

Dans un contexte national difficile pour les EHPAD, le Conseil départemental a décidé fin 2023 de débloquer une aide financière exceptionnelle de 1,8 M€ pour les établissements en difficulté de trésorerie. « *C'est un engagement nécessaire et important pour nos aînés et pour les professionnel-le-s qui les accompagnent* », indique Chaynesse Khirouni, Présidente. « *Cette aide départementale sera apportée en complémentarité avec le fonds d'urgence national annoncé l'été dernier* », précise Catherine Boursier, vice-présidente déléguée à l'Autonomie. Dans le même temps, le Département a lancé une enquête afin de mieux appréhender la situation financière et les difficultés de chaque établissement. ■

PRÉVENTION SANITAIRE

« JO'se ma santé »



« *La santé ne commence pas à l'hôpital ou au dispensaire. Elle commence chez nous et dans nos communautés, par la nourriture que nous mangeons et l'eau que nous buvons, l'air que nous respirons, dans nos écoles et sur nos lieux de travail.* » Sur ce constat de l'Organisation mondiale de la santé, le Département s'est engagé à développer la prévention sanitaire. Il a été inscrit la mise en place d'une campagne départementale de prévention, d'information et d'action dans les domaines du sport, de l'alimentation, du sommeil et des addictions. Le dispositif « JO'se ma santé » a été créé pour lutter contre la sédentarité liée à nos modes de vie confinés et numérisés, au vieillissement de la population, à nos rythmes de travail. Un appel à projets vient d'être lancé pour faire émerger et soutenir financièrement les initiatives novatrices dans les domaines du sport, de la santé et de l'alimentation. Les actions seront conduites en 2024. ■

à noter

PRÉVENTION



La Maison des Femmes se profile

La Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, a été l'occasion pour le Département et la Ville de Nancy de dévoiler une partie du projet de création de la Maison des Femmes à Nancy. En lieu et place de l'ancienne Maison du Vélo de la Métropole, cet espace sera consacré à l'accueil des femmes et de leurs enfants victimes de violences. Un lieu de refuge et de soutien, ouvert tous les jours et à toute heure, où chacune pourra souffler, avancer, se reconstruire, grâce à l'accompagnement et au soutien d'une équipe pluridisciplinaire de professionnel-le-s et de partenaires associatifs formés. *"Lutter contre ces violences, protéger et accompagner les victimes, mais aussi leurs enfants, est une priorité du Département"*, a souligné Chaynesse Khirouni, Présidente, présente ce jour-là pour prendre part aux animations. ■



© G. Berger-CD54



© G. Berger-CD54

MOBILITÉS

Pour un hiver qui roule



La période de viabilité hivernale a débuté lundi 13 novembre 2023 et se poursuivra jusqu'au 18 mars 2024. En cas de conditions de circulation difficiles, les agents du Département sont prêts à intervenir sur les routes départementales. Afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et de maintenir des conditions de circulation satisfaisantes, une organisation rigoureuse est mise en place au sein du service avec, notamment, un système de priorisation des interventions, des routes les plus utilisées à celles qui le sont moins. Quelque 180 agents de terrain sont présents sur 32 circuits pour agir en cas d'intempérie jour et nuit, sept jours sur sept. ■

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'énergie verte et notre AMI



Si la montée en puissance de la production d'énergie renouvelable (éolien, méthanisation, géothermie, etc.) ne fait plus débat, son impact sur les paysages doit être pensé collectivement. C'est pourquoi le Département a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin de sélectionner deux territoires volontaires pour expérimenter des démarches participatives. Il s'intègre dans une stratégie intitulée « Paysages énergétiques », qui veut mettre les citoyen-ne-s au cœur des discussions. En clair, plutôt qu'imposer de manière descendante l'implantation d'une éolienne au milieu d'un verger, seront priorités les projets de production d'énergie qui auront mobilisé les habitants, les collectivités, les professionnel-le-s du secteur et les associations. Dès que le vent soufflera... nous répartirons ! ■

2 715 km

de routes départementales traités
lors de la période de viabilité hivernale,
soit 85 % du réseau

ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRERetour sur le Village
des Solutions
de Demain

86 exposants, un millier de curieux, une salle comble pour la conférence de Rob Hopkins : la deuxième édition du Village des Solutions de Demain a rencontré fin novembre un franc succès.

Rob Hopkins
ou la force
de l'imaginaire

Sa conférence suivie d'une table-ronde avec des entrepreneurs engagés a réuni près de 300 personnes. Un public curieux ou déjà conquis par le discours plein d'espoir du témoin du Village, Rob Hopkins. Le fondateur des Villes en Transition parcourt l'Europe - jamais en avion - pour délivrer son message : « *Si on veut avoir un impact sur le changement climatique et les inégalités entre les humains, il faut remettre l'imagination au centre de nos actions.* » Arrivé à Nancy en plein « Black Friday », le Britannique, ne manquant pas d'humour, s'est réjoui de participer à un « Green Friday ».



© S. Allénot - CDE4

>>> Retrouvez la conférence de Rob Hopkins sur Youtube



© G. Berger - CDE4

« *Eureka!* » aurait crié Archimède. Eux aussi ont trouvé des solutions : un tiers-lieu décarboné privilégiant l'agroécologie, une métallerie qui répartit la valeur créée avec ses salariés, une fabrique artisanale de cosmétiques solides, de la déco créée à partir de déchets papiers et organiques, des culottes menstruelles lavables, bio et solidaires ; une musicothèque itinérante, un lieu inclusif en milieu rural autour de la médiation animale, un service de colocation intergénérationnelle solidaire ou encore un guide botaniste qui propose de faire découvrir les plantes sauvages en milieu urbain. Des preuves de plus que le département est un vivier d'innovations sociales et environnementales, avec des femmes et des hommes qui ont placé l'intérêt commun au cœur de leurs projets.

La jeunesse au rendez-vous

Parce que nos enfants sont les citoyens de demain, la jeunesse avait toute sa place dans cette manifestation. Des ateliers et des rencontres autour de l'ESS avaient été organisés en amont avec trois collègues. Les élèves ont ensuite pu découvrir le Village et participer à un jeu de piste pour découvrir les exposants. Ils ont également eu l'occasion d'échanger avec Rob Hopkins sur l'importance de garder son âme d'enfant. Une belle manière de les sensibiliser à la transition écologique et à une consommation responsable, et peut-être aussi de créer des vocations. ■

Parmi les 12 candidats retenus, **La Demeure Mirabelle** a remporté le Trophée de l'encouragement 2023. Ce projet d'habitat inclusif pour les seniors veut combiner logements de qualité sur le plan énergétique et lien social, en proposant de l'animation à la vie partagée, de l'aide à la préparation de repas ou encore de l'accompagnement numérique pour les seniors. Du côté du Prix du Village des Solutions de Demain, nouveauté 2023, c'est la micro-ferme créative **L'Arbre de Vie** qui a conquis les exposants appelés à voter pour un de leur pair (lire page 18).



© G. Berger - CDE4

Être aux côtés des communes, intercommunalités, mais aussi des associations du département qui agissent au quotidien pour les Meurthe-et-Mosellan-e-s est un engagement durable du Conseil départemental. Pour soutenir leurs projets, plus de 84 M€ ont été inscrits dans le nouveau programme départemental : Appui aux Territoires 54. Sa priorité numéro un demeure la transition écologique, adossée à la solidarité envers les communes les plus fragiles et l'amélioration de la qualité de vie dans les petites villes centres. Le tout en prenant en compte les spécificités propres à chaque territoire. Un défi relevé !



© C. Berger-ODEA

APPUI

AUX TERRITOIRES

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, UNE PRIORITÉ



Confrontées à des vents budgétaires contraires, les communes, intercommunalités et associations de Meurthe-et-Moselle ont plus que jamais besoin de solides appuis sur lesquels bâtir leurs projets. Le Département, de par sa compétence en matière de « cohésion territoriale », demeure dans ce contexte un partenaire essentiel. L'assemblée départementale a réaffirmé son engagement aux côtés des collectivités et acteurs locaux via un nouveau dispositif, Appui aux Territoires 54. Ce programme de 84,34 M€ s'étend sur la période 2023-2028. Il s'est nourri des retours d'expérience des anciens dispositifs (Contrats Territoires Solidaires), mais aussi d'une concertation auprès de 450 élus et représentants associatifs.

Le programme départemental met l'accent sur une priorité : la transition écologique. La lutte contre le dérèglement climatique et la récente crise énergétique incitent les collectivités à solliciter son aide pour rénover et isoler leurs locaux, à l'image de Lemainville, dans le Pays du Saintois, qui transforme sa mairie et prévoit de l'alimenter par un réseau de chaleur utilisant des bois locaux. Cette dernière spécificité a valu au projet un « bonus écologique », une aide départementale supplémentaire attribuée aux initiatives les plus vertueuses.

Une priorité, deux orientations

Cette priorité donnée à la transition écologique est complétée par deux orientations stratégiques : la solidarité avec les communes les plus fragiles et l'appui aux centralités. S'y ajoute la prise en compte des spécificités propres à chaque territoire. En Meurthe-et-Moselle, 328 municipalités aux ressources modestes -majoritairement rurales- bénéficient du Fonds solidarité communes du Département. Cela représente 46 communes de plus que dans le précédent dispositif. Dans le bassin ferrifère du nord lorrain, les communes vulnérables aux risques d'affaissement minier bénéficient, elles aussi, d'une solidarité spécifique, celle du fonds d'appui après-mines. À Homécourt, la rénovation des huisseries et l'isolation du pignon gauche de la mairie sont ainsi cofinancées.



Inauguration de la nouvelle Maison France Services à Blénod-lès-Pont-à-Mousson (Val de Lorraine).



Extension de la crèche de la ville haute de Toul (territoire Terres de Lorraine)

© G. Berger-CD54

Les bourgs centres, pivots des territoires

Le rôle des centralités est au cœur de la réflexion du Département, qui planche depuis 2018 sur la revitalisation de ses bourgs ruraux. Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 54) et l'agence Meurthe-et-Moselle Développement (MMD 54), ont montré que ces communes -bien qu'affaiblies par la perte de commerces, d'emplois ou encore la vacance de logements- disposaient d'atouts pour répondre aux crises écologiques et sociales. Le plan « Petites Villes de Demain », lancé par l'État en 2020, a confirmé la pertinence de cette analyse.

Appui aux Territoires 54 renforce donc l'action départementale en portant de 15 à 40 le nombre de communes bénéficiaires du fonds d'appui aux bourgs centres. Il s'agit d'améliorer le cadre de vie, les équipements, les espaces publics ou encore le logement de ces bourgs ruraux. À Champenoux, le fonds va par exemple permettre la réhabilitation de la salle Saint-Nicolas, une infrastructure de sports et de loisirs indispensable à l'animation de la commune.

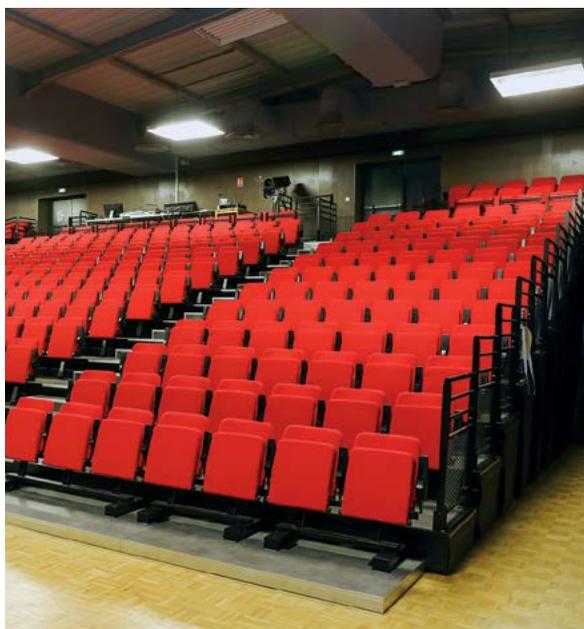
Le fonds d'appui aux centralités urbaines est l'autre pivot de cette orientation stratégique. Il vise à soutenir les quatre villes du Département que sont Lunéville, Longwy, Pont-à-Mousson et Toul et les 18 quartiers prioritaires de la politique de la ville. « Toul est un pôle d'attractivité dont les infrastructures et équipements sont dimensionnés pour répondre aux besoins d'un territoire plus vaste qui rayonne jusque dans la Meuse et le nord des Vosges », insiste Alde Harmand, maire de Toul. Le cofinancement de plusieurs projets a été validé en 2023, comme la réhabilitation de la patinoire synthétique ou l'extension de la crèche de la ville haute.

Six Maisons du Département

Qu'il soit rural, situé dans le bassin minier ou très urbanisé, chaque territoire de Meurthe-et-Moselle est unique. Appui aux Territoires 54 prend en compte ces spécificités au travers d'une organisation territorialisée autour des six Maisons du Département (MDD). Appuyés par les services présents en proximité, les conseillers départementaux de chaque territoire étudient l'attribution des subventions au titre de l'animation territoriale et des cinq fonds d'investissement : les fonds solidarités communes, d'après-mines, bourgs centres et centralités urbaines, auxquels s'ajoute le fonds transversal d'appui aux projets de territoire doté de près de 40 M€, comprenant une enveloppe dédiée aux mobilités douces et une autre dédiée aux équipements sportifs.

Quelques exemples :

- > les travaux d'amélioration énergétique de la mairie de Ville-sur-Yron (territoire de Briey),
- > l'aménagement d'une cuisine dans la salle des fêtes de Petit-Failly (territoire de Longwy),
- > l'achat d'un minibus pour le FJEP de Champigneulle (territoire Val de Lorraine),
- > la restructuration des écoles maternelle et primaire de Vézelize (territoire Terres de Lorraine),
- > la création d'un pôle d'échange multimodal à la gare de Blainville-Damelevières (territoire du Lunévillois),
- > la rénovation et la végétalisation de la cour d'école maternelle Jean-Jaurès de Nancy (territoire Grand Nancy).



Soutien à Tomblaine pour l'installation de nouveaux gradins à l'espace Jean-Jaurès (territoire Grand Nancy).

© G. Berger-CD54



Les travaux de la mairie de Lemainville (Terres de Lorraine) sont éligibles au bonus écologique.

© G. Berger-CD54

328

**municipalités
bénéficiaires
du Fonds solidarité
communes
du Département**



© MK

« Le lavoir, notre image de marque »

« La rénovation de notre lavoir figure parmi nos priorités. En effet, cette construction, qui date des années 1920-1930, c'est un peu l'image de marque de notre village. Le Fonds solidarité communes du Département et l'aide de l'État vont financer les deux-tiers de ce projet de 31 000 €. Le chantier, qui s'achèvera début 2024, porte sur la rénovation de la toiture, la remise à nu des pierres apparentes, la réfection des joints, la rénovation du pavage intérieur, en respectant l'apparence d'origine. Pour ce faire, nous avons travaillé à partir de photos d'archives. »

Pascal Moscato, maire de Bazailles (territoire de Longwy)



Classe orchestre au collège de Colombey-les-Belles (territoire Terres de Lorraine).

Apports de matière grise

Aux cinq fonds d'investissement s'ajoute un fonds de fonctionnement, fléché vers les actions des communes et associations dans les domaines de la culture, de la solidarité, du sport, de l'éducation populaire et de l'environnement. La diversité des projets est impressionnante. Le fonds soutient par exemple :

- > le développement d'une classe orchestre au collège de Colombey-les-Belles (territoire Terres de Lorraine),
- > la collecte et la valorisation de vieux kimonos organisées par la Ligue Grand Est de judo à Tomblaine (territoire Grand Nancy),
- > le démarrage de l'épicerie solidaire du Groupe d'achat solidaire des Pays lorrains (GASPL) à Haucourt-Moulaine (territoire de Longwy),
- > le lancement du projet « À la rencontre des personnes en précarité alimentaire » (territoire du Lunévillois)

d'Emplettes et cagettes en lien avec le Projet alimentaire territorial (PAT),

- > la lutte contre l'isolement des personnes âgées avec l'association Le Fil d'or à Jœuf (territoire de Briey)
- > la médiation familiale et le soutien à la parentalité avec l'association Impulsion 54 (territoire Val de Lorraine).

Mais le soutien en euros sonnants et trébuchants n'est pas le seul levier du Département. Parce que la mobilité est essentielle dans les territoires ruraux, il soutient par exemple le groupe économique, social et de solidarité Ines, dans le Lunévillois, notamment par la mise à disposition d'un véhicule.

Il propose aussi un important concours en matière grise -l'ingénierie- à travers ses services ou les organismes qu'il cofinance (lire page 13 l'interview d'André Corzani). ■



© D. Jacquot-CD54



TROIS QUESTIONS À ANDRÉ CORZANI

Vice-président
du Conseil départemental
délégué à l'Aménagement

Pourquoi donner la priorité à la transition écologique ?

Cette orientation découle du projet départemental du mandat 2022-2028. Celui-ci place la transition écologique au cœur des préoccupations. Chaque jour livre malheureusement son lot d'exemples prouvant que nous sommes dans une urgence climatique absolue ! C'est pourquoi *Appui aux territoires 54* bonifie les projets vertueux. Le dispositif consacre 50 % de son principal fonds d'investissement aux actions relevant de la transition écologique et 10 % aux projets allant au-delà des normes actuelles.

Comment démarre ce nouveau dispositif ?

Le dispositif démarre sur les chapeaux de roue. Il est bien compris, car il est territorialisé, autrement dit, des chargés de mission, dans chacun des six territoires du Département, sont en mesure d'aider les collectivités à monter leurs dossiers. Par rapport au précédent mandat, nous sommes parvenus à augmenter notre enveloppe permettant de nouvelles aides aux mobilités douces, un appui spécifique aux bourgs centres, à la rénovation des gymnases communaux utilisés par les collégiens et une plus grande solidarité avec les communes les plus fragiles, souvent les plus petites.

À quoi correspond l'appui en ingénierie ?

Le soutien en ingénierie est fondamental. Les collectivités bénéficient de l'expertise des services départementaux, mais également de celle de Meurthe-et-Moselle Développement (MMD) et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Meurthe-et-Moselle (CAUE 54).

Nous finançons également plusieurs organismes : des associations d'élus, les agences d'urbanisme Scalen et Agape, Lorraine énergies renouvelables et l'Agence locale de l'énergie et du climat. Tous ces partenaires soutiennent les collectivités dans l'élaboration de leurs projets et éclairent leurs choix par leur analyse technique. ■

© G. Berger-CD54

© G. Berger-CD54



Mise à disposition d'un véhicule au garage Ines dans le Lunévillois.

Budget 2024

INNOVER, INVESTIR



© J. Peiffer

Pascal Schneider
Vice-président délégué aux Finances

« Dans un contexte de fortes tensions sur les finances des collectivités, le Département, fort de sa gestion rigoureuse, maintient l'ambition de son projet départemental. Il fixe un cap résolument volontariste avec un budget 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 931 M€.

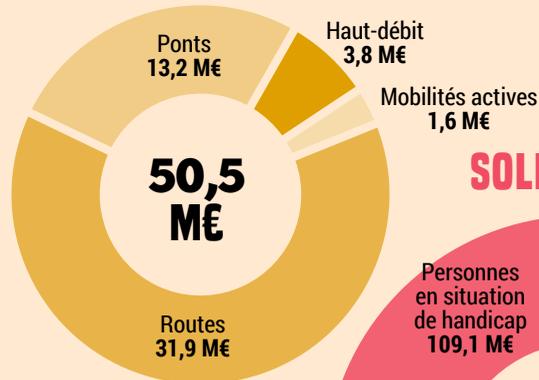
Innover, investir et expérimenter : c'est à partir de ce triptyque et grâce à une situation financière saine que nous pouvons porter l'effort d'investissement à près de 122 M€, en augmentation de 22 % par rapport à 2023.

Ce budget nous permettra de donner une traduction concrète et ambitieuse à notre engagement en faveur de la transition écologique.

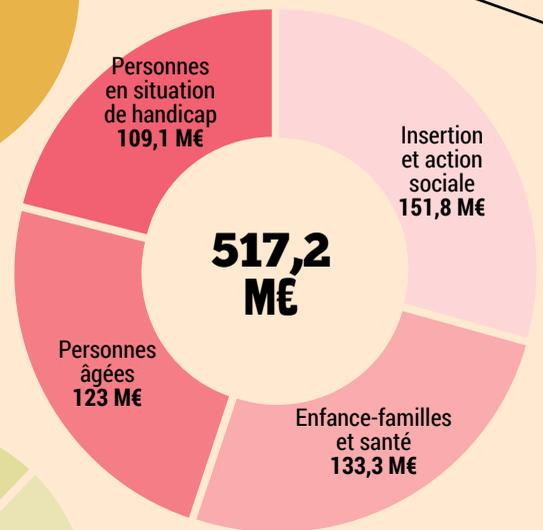
Celui-ci confirme également le Département dans son rôle de collectivité des solidarités, humaines et territoriales, afin de permettre à chacune et chacun d'accéder à ses droits, notamment sociaux.

Ce budget d'innovation va se traduire en 2024 par la création d'un revenu d'émancipation jeunes, qui envoie un message fort de confiance à la génération qui vient. »

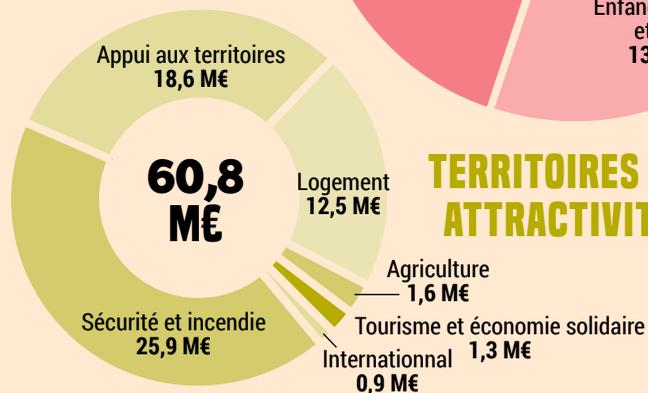
INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉ



SOLIDARITÉS



TERRITOIRES ET ATTRACTIVITÉ



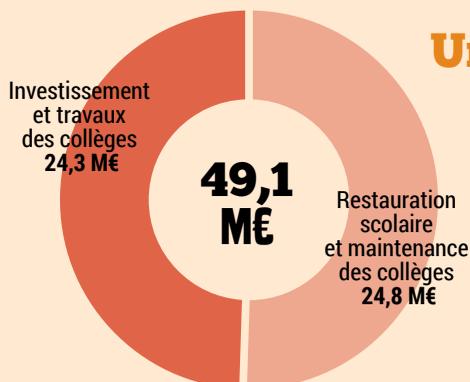
Une dynamique d'investissement soutenue + 22 % pour un budget total de 121,7 M€

- > Itinéraires cyclables, routes sécurisées
- > Transition énergétique des bâtiments et éco-exemplarité
- > Collèges nouvelles générations, appui aux territoires...

ET EXPÉRIMENTER



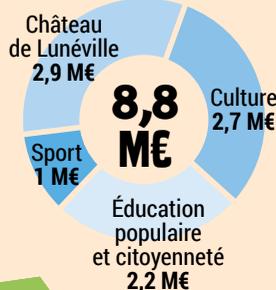
Un budget équilibré à 931 M€



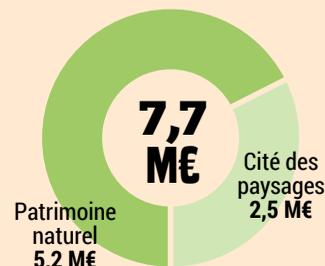
237 M€
pour garantir un service public départemental de qualité et de proximité fort de 3 000 agents

ÉDUCATION ET VIE SCOLAIRE

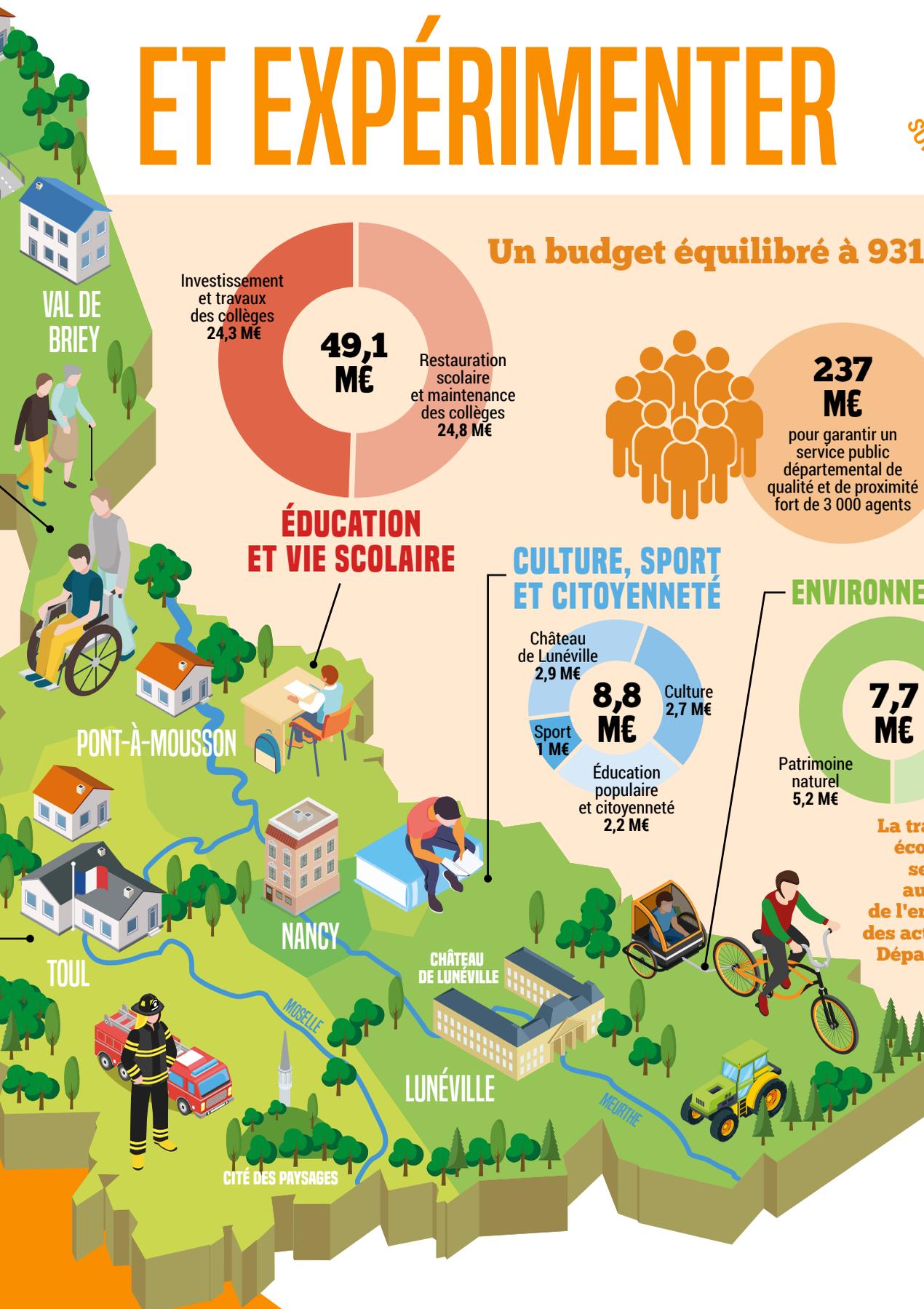
CULTURE, SPORT ET CITOYENNETÉ



ENVIRONNEMENT



La transition écologique se traduit au travers de l'ensemble des actions du Département



TERRITOIRE DE
LONGWY



Maison du Département
16 avenue du Maréchal-
de-Lattre-de-Tassigny
54400 LONGWY
03 82 39 59 62

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-de-longwy



© R. Khelif-CD54

VILLERS-LA-MONTAGNE



Trier, valoriser... et employer

Telle pourrait-être la maxime de Maxival, le centre de traitement des déchets multi filières appartenant au Syndicat mixte du traitement des ordures ménagères de la région de Villerupt, exploité par Suez. Les chiffres 2023 sont impressionnants : 50 000 T d'ordures ménagères traitées dont 50 % valorisées, 7 000 T d'emballages en transfert, 3 000 T d'encombrants valorisées à 20 %, ou encore 12 000 T de compost ou amendement agricole produits à partir des déchets verts. Côté emploi et formation, 8 personnes sont en contrat d'intérim d'insertion, accompagnées par un chef d'équipe lui-même issu d'un parcours d'insertion. Environ 30 personnes sont formées par an, et 85 % des formé-e-s trouvent à la sortie soit un contrat, soit une formation qualifiante. N'en jetez plus ! ■

LONGLAVILLE

Les futurs travailleurs sociaux ont pris leurs quartiers



C'est une performance qui doit être saluée. Créer en moins d'un an deux formations décentralisées aux métiers du social relevait de l'impossible. Et pourtant, l'Institut régional du travail social (IRTS), avec le soutien du Département et des acteurs locaux, a réussi son pari, en mettant en place deux formations en apprentissage : éducateur spécialisé et assistant de service social. Une aubaine pour les 13 apprenti-e-s inscrit-e-s, dont la moitié n'aurait jamais pu suivre cette voie, ne pouvant aller étudier à Verdun ou Metz. Du gagnant-gagnant pour la jeunesse et le territoire, qui explique ces sourires partagés lors de la rencontre entre élu-e-s, formateurs et élèves pour leur première semaine de cours fin novembre. ■

BRÉHAIN-LA-VILLE

L'aire de covoiturage s'agrandit

Première sortie officielle en tant que conseiller départemental délégué au territoire de Longwy pour Bruno Trombini. Au programme : la visite aux côtés d'Audrey Bardot, vice-présidente aux Infrastructures et aux Mobilités, des travaux d'agrandissement de l'aire de covoiturage de Bréchain-la-Ville. Ceux-ci permettront d'accueillir 59 véhicules supplémentaires, portant la capacité totale du site à 89 places. Dans sa future configuration, la nouvelle aire encouragera davantage le partage des véhicules et favorisera ainsi la mobilité durable. Elle sera par ailleurs dotée de 4 places dédiées aux véhicules électriques. Le coût total de cet investissement est de 210 000 €. ■



© H. Nickès-CD54

TERRITOIRE DE BRIEY



Maison du Département
3 place de l'Hôtel des Ouvriers
54310 HOMÉCOURT
03 57 49 81 20

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-de-briey

VAL DE BRIEY / HOMÉCOURT / JŒUF

Grand âge et handicap : le territoire à la pointe !



Savez-vous qu'une gare existe à l'EHPAD de Homécourt ? Que régulièrement, des passagers effectuent le trajet vers Metz ? C'est l'une des pépites qui ont été dévoilées en novembre dernier à une délégation du Département par les responsables de l'Office d'Hygiène Social (OHS), partenaire majeur de la collectivité en matière de handicap, de grand d'âge... et d'innovation sociale.



© R. Kheilif-CD54

Outil thérapeutique

Très implanté dans le territoire Briey, l'OHS gère de nombreux établissements et développe l'habitat inclusif, des appartements permettant à des personnes âgées ou en situation de handicap de vivre chez elles tout en bénéficiant d'un accompagnement social et d'animations de lutte contre l'isolement. Il a pu présenter cette gare qui est en réalité un outil thérapeutique, quasiment unique en France : il permet aux personnes atteintes de maladies de la mémoire de travailler avec des professionnel-le-s. Organisée durant la semaine de valorisation du travail des personnes en situation de handicap, la visite immersive est passée par Jœuf pour une rencontre avec les habitant-e-s de la résidence autonomie et Val de Briey. L'occasion en particulier de passer un moment plein d'énergie avec les 100 employé-e-s de l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) ou de mieux faire connaître le dispositif d'aide à des jeunes en difficultés psychologiques. ■



© R. Kheilif-CD54

VAL DE BRIEY

14 nouveaux appartements sociaux

Le Département attribue pour le compte de l'État des aides en faveur de la production, l'amélioration, l'adaptation, la rénovation et la démolition des logements des parcs privés et sociaux. 6 M€ sont mobilisables. En complément, il dédie sur fonds propres une enveloppe de près de 4 M€ pour abonder les aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH ; 2,4 M€) et pour faciliter la production de logements sociaux. On a par exemple coupé le ruban il y a peu sur les hauteurs de Val de Briey, avec la résidence Belle Vue. Un programme de 14 appartements qui offre une vue panoramique sur le plan d'eau de la Sangsue et participe des efforts engagés par Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH) en faveur de la transition énergétique. ■



© mmh54

TERRITOIRE

VAL DE LORRAINE



Maison du Département
9200 route de Blénod
BP 20117 Maldières
54704 PONT-À-MOUSSON CEDEX
03 83 82 88 74

meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-val-de-lorraine



© Barbara Bellier

CHAMPIGNEULLES

Espace naturel sensible...
et participatif

Le Département, propriétaire de l'espace naturel sensible du vallon de Bellefontaine, a décidé d'innover en matière de gestion du site et en particulier l'arboretum. Un groupe de riverains, de citoyens et de structures engagés ont en effet travaillé ensemble afin de dessiner les contours de la future valorisation du site, dans une perspective d'ouverture au public courant 2025. Sept temps de travail ont ainsi permis de définir le projet. Une réunion de restitution a dernièrement été organisée. Le site est constitué d'un ruisseau, de deux étangs, de zones humides, de prairies et de quelques pelouses calcaires, le tout logé dans un vallon boisé attenant au massif de la forêt de Haye. Cette mosaïque de milieux abrite une nature riche et diversifiée étroitement liée à l'eau. ■

LIVERDUN

Micro-ferme, maxi fun !

L'Arbre de Vie porte bien son nom. Cette société coopérative, qui conjugue production de fruits et légumes bio, vente directe à la ferme, animations et organisation d'ateliers artistiques, a conquis le cœur des 86 exposants du Village des Solutions de Demain appelés à décerner le Prix du Village. Une reconnaissance méritée pour Christelle et Vincent. Le couple a fait le pari de mélanger culture et agriculture, dans un esprit participatif, écoresponsable, mais surtout récréatif.

Ferme pédagogique, bar à soupe, siestes sonores, yoga du rire... Les tourtereaux ne manquent ni d'imagination, ni d'amis pour animer leur potager. ■

LEYR

Moins d'écrans,
un jeu d'enfants ?

C'était le nom de la journée de prévention organisée le 25 novembre dernier par la Communauté de communes Seille et Grand Couronné et la Coordination petite enfance du Val de Lorraine, avec le service territorial de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil départemental et les partenaires locaux. Les Français possèdent en moyenne 6 écrans par famille, il est donc difficile pour les parents d'empêcher les enfants de regarder télévision, smartphone ou tablette. Afin de lutter contre l'impact des écrans sur le développement des enfants, les parents et leurs enfants ont pu découvrir des alternatives et réfléchir ensemble à leur place dans notre quotidien. ■



© G. Berger-CD54

TERRITOIRE

TERRES DE LORRAINE



Maison du Département
230 rue de l'Esplanade du Génie
54200 ÉCROUVES
03 83 64 88 40

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-terres-de-lorraine

ALLAIN

Collecter, valoriser et accompagner



« *Chapeau* », disait Antony Caps, vice-président délégué à l'Économie sociale et solidaire, lors de sa visite du Relais Lorraine. L'entreprise à but socio-économique (EBS), qui récupère, réemploie et recycle nos vêtements et textiles, n'a jamais oublié ses valeurs. Les 46 salarié-e-s participent aux décisions et bénéficient tou-te-s d'un suivi personnalisé (aide au permis, accompagnement à l'administratif, etc.) dans une logique de construction de projet, afin de lever les contraintes sociales. Personne n'est laissé sur la touche et cela contribue aux bons résultats. Avec 17 tonnes triées chaque jour, 700 conteneurs en Lorraine et une boutique qui cartonne, Le Relais est en plein développement. Ils créent même de l'isolant avec... vos jean's ! ■



© S. Attenot-CD54



© S. Attenot-CD54

QUEVILLONCOURT

Transformation en cours sur la colline de Sion



Tel le papillon, la Cité des paysages de Meurthe-et-Moselle a entamé sa mue imaginaire. Elle aboutira à l'ouverture de nouveaux espaces rénovés et d'une muséographie repensée au printemps 2025. Sylvain Mariette, vice-président délégué à la Transition écologique et à l'Éducation à l'environnement, participait fin novembre à une après-midi de découverte et de travail sur les prototypes du futur parcours permanent d'exposition. Artisans et concepteurs, du design lumière à l'ébénisterie en passant par le graphisme, ont mis en commun leurs savoir-faire et leur expertise avec les services du Département pour créer ces dispositifs bientôt dévoilés. ■

MOSELLE ET MADON

Cité inclusive : le projet avance

Votée en 2022 et inscrite au Projet départemental, cette initiative ambitieuse de créer un établissement scolaire dans lequel jeunes valides et élèves en situation de handicap évolueraient ensemble. Des activités, des cours et des espaces partagés pour favoriser l'inclusion et l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Cette cité, à la fois éducative, inclusive et culturelle, permettra aussi de développer des pédagogies innovantes, en associant les différents partenaires publics et associatifs (institut médico-éducatif, collège, école de musique, université, institut de formation, etc.). Une innovation sociale au service d'un territoire en mouvement, pour laquelle un assistant en maîtrise d'ouvrage vient d'être recruté. ■

4

animaux totem guideront les visiteurs dans le futur parcours permanent de la Cité des paysages : le milan, le brochet, le blaireau et le lombric.

TERRITOIRE

GRAND NANCY


Maison du Département

67 rue Émile-Bertin

CS 54104

54041 NANCY CEDEX

03 83 67 81 70

meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-grand-nancy


© R. Khelif-CD54

GRAND NANCY

Un pacte en appui au territoire

Dans le cadre de son dispositif Appui aux territoires 54, le Département a créé pour celui du Grand Nancy une enveloppe forfaitaire spécifique de 6 M€, répartie à 60 % pour les projets de la Métropole et 40 % pour les 20 communes du territoire et leurs associations. Un travail en étroite collaboration avec la Métropole a permis de croiser les objectifs et de cibler les projets qui seront financés à hauteur de 3,6 M€, dans un pacte qui a été voté lors de la dernière session du Conseil départemental, le 14 décembre 2023. Il prévoit un financement du Département sur 4 projets : l'aménagement durable de la plage des Deux-Rives, la rénovation de la piscine de Gentilly, la requalification urbaine du quartier de l'écluse à Jarville-la-Malgrange et la participation au Plan Climat Air Énergie Territorial. ■

NANCY

Des palmes méritées



Sema, Océane, Ayouba, Célia, Walid...

Au total, 52 jeunes de l'aide sociale à l'enfance (jeunes majeurs, mineurs isolés, etc.) étaient réunis à l'Hôtel du Département à Nancy, le 8 décembre dernier, pour la première cérémonie de remise de diplômes aux personnes confiées au Département. Une initiative de Marie-José Amah, vice-présidente du Conseil départemental déléguée à la Protection de l'enfance, émue par ce moment solennel :

« Ce sont vos visages, vos itinéraires de vie, vos témoignages, vos joies et vos peines qui sont nos boussoles et notre cap. Un enfant est une perspective, un avenir qu'il est interdit de sacrifier. »

Bac avec mention, CAP, bacs pro, brevet des collèges : toutes et tous ont fait de la réussite scolaire un moteur de leur avenir. ■



© S. Atteneh-CD54

NANCY

Un festival de solidarité

C'est une tradition pour tous les acteurs de la solidarité internationale du territoire. Le Marché du Monde solidaire réunissait les 18 et 19 novembre 2023 à l'Hôtel du Département les associations locales qui œuvrent à travers le monde dans les champs de l'aide humanitaire et de la protection de la planète. À l'initiative de GESCOD et du Département, cette manifestation propose des alternatives éthiques et responsables, au profit d'actions contre la faim, pour l'éducation, contre la déforestation ou encore pour la défense des droits de l'Homme. Un rendez-vous incontournable auquel les éco-délégués de 5 collèges du département ont pris part en participant au Rallye des solidarités. ■

TERRITOIRE DU LUNÉVILLOIS



Maison du Département
26 rue de la République
54300 LUNÉVILLE
03 83 42 03 62

► meurthe-et-moselle.fr/territoire/les-6-territoires/territoire-du-lunevillois

LUNÉVILLE

Une guitoune pas comme les autres

S'il n'est pas toujours évident de s'y retrouver dans les démarches administratives et numériques, franchir la porte d'une institution pour y poser une question n'est pas forcément plus simple. Le Centre social et culturel Les Épis a trouvé une solution... qui roule ! La Guitoune, triporteur modulable à assistance électrique, a été spécialement conçue pour aller vers les habitants et les aider à accéder à leurs droits, à faciliter toutes leurs démarches, qu'elles concernent l'emploi, la santé ou encore l'informatique. Vous la croiserez régulièrement aux Restos du cœur, au marché ou devant certains centres commerciaux. Elle se déplace aussi sur les événements du Lunévillois, afin d'être au plus proches des citoyen-ne-s et de leurs besoins. ■

Plus d'informations : lesepis.centres-sociaux.fr/la-guitoune



© Maxence Commun

VILLACOURT

Le Pont sur le Loro inauguré

C'était le 17 novembre 2023. Annoncé pour la fin de l'année, il a été rouvert à la circulation après six mois de travaux. Inscrit dans le « programme ponts sensibles », l'ancien pont du 19^e siècle franchissant le Loro sur la RD22 à Villacourt, entre Bayon et Rozelieures, a été démolé. Un ouvrage tout neuf et plus moderne, constitué de travées en béton, a été réalisé dans le cadre de la politique d'entretien du patrimoine des ouvrages d'art du Département. Nouveauté : il est composé d'une travée sans appui dans le lit mineur du Loro, ce qui permet d'assurer un meilleur écoulement hydraulique. Son profil en travers est confortable et sécurisé avec une chaussée de 6,80 m bordée de glissières de sécurité. ■



 **INAUGURATION
DU PONT SUR LE LORO**
VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023 - VILLACOURT

© G. Berger-CD54

LUNÉVILLOIS

Toc ! Toc ! C'est du boulot !

La mobilité est souvent un frein à la reprise d'emploi, notamment parce que financer son permis de conduire ou son véhicule n'est pas à la portée de tous. L'entreprise Partego, spécialisée dans l'insertion, actrice de l'économie sociale et solidaire, propose une solution innovante. Le concept Partego Mobile est simple : si vous ne pouvez pas vous rendre en agence, c'est elle qui viendra à vous. Cette agence mobile, montée sur quatre roues, part à la rencontre des Bachâmois, des Einvillois ou encore des Badonvillois, pour faire découvrir les offres d'emploi non pourvues dans le BTP, le secrétariat, le nettoyage, l'industrie ou encore le transport. Personne ne reste ainsi sur le bord de la route ! ■

Plus d'informations : www.partego.fr/partego-mobile

1,4 M€

Montant total de la reconstruction
du pont sur le Loro, entièrement
financé par le Département.

GROUPE SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE, RÉPUBLICAIN ET CITOYEN

En 2024, la Meurthe-et-Moselle investit dans l'avenir !

Le 14 décembre dernier, le Conseil départemental a voté son budget pour 2024. Avec près de 122 M€ d'investissements -en hausse de 22 % par rapport à l'an passé-, il est marqué par un engagement fort au service de la jeunesse, au service des territoires, au service de l'ensemble des Meurthe-et-Mosellan-e-s !

Un contexte difficile

Ce budget a pourtant été élaboré dans un contexte difficile, marqué par la multiplication des tensions internationales, par une transition écologique malmenée, par une inflation élevée provoquant une montée inédite de la pauvreté et par un sentiment diffus d'abandon. Nous en avons tou-te-s conscience, le climat est morose et la tentation du repli sur soi, du rejet de l'Autre, est réelle. Il est de notre devoir de ne pas nous accommoder de cette situation, il est de notre responsabilité de ne pas regarder ailleurs.

Un budget volontariste

Le Budget 2024 permettra au Département d'assurer l'effort de solidarité nécessaire au profit des plus vulnérables : enfance, logement, insertion sociale et professionnelle, accompagnement des personnes âgées et des personnes handicapées, etc. Les investissements sont importants, en particulier pour la protection de l'enfance et l'autonomie. En 2024, la mobilisation en faveur

de la transition écologique sera amplifiée : augmentation du soutien aux Espaces Naturels Sensibles, poursuite du Plan vélo 54, accélération de la transition énergétique de nos bâtiments administratifs, des collèges ou encore des bâtiments du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 54). Nous poursuivrons également le soutien aux initiatives des acteurs locaux (collectivités, associations, etc.), le soutien aux agriculteurs, aux sportifs, à l'économie sociale et solidaire. Conjointement, nous continuerons d'investir dans l'entretien et la sécurisation des routes départementales et des ouvrages d'art.

Faire confiance à la jeunesse !

En 2024, c'est notre jeunesse qui sera mise à l'honneur grâce au lancement de l'expérimentation du Revenu d'Émancipation Jeunes. Destiné aux 16-25 ans, en situation de précarité, en rupture familiale, sans domicile ou en situation transitoire, il est conçu comme un tremplin, avec un accompagnement souple et s'inscrit dans une volonté continue de notre collectivité de permettre aux jeunes d'être acteurs de leur parcours, de subvenir à leurs besoins et de se réaliser en tant qu'individus. Le Département continuera à agir sur tous les leviers : poursuite de l'ambitieuse Politique collèges nouvelles générations, tarification solidaire des cantines et absorption

de l'inflation au bénéfice des familles, gratuité des transports scolaires, éducation à la culture et à l'environnement en collège et à la Cité des paysages, poursuite du Pass Jeunes 54 et soutien à l'éducation populaire. En ce début d'année, les élu-e-s du groupe tiennent bien sûr à vous adresser leurs vœux les plus sincères pour une année 2024 empreinte d'espoir, de beaux projets et, surtout, d'une santé aussi bonne que possible !

Audrey BARDOT -Présidente

du groupe SERCI- et Pascal SCHNEIDER - Neuves-Maisons

Lionel ADAM - Nancy-3

Marie AL KATTANI et Sylvain MARIETTE - Nancy-1

Marie-José AMAH et Séverin

LAMOTTE - Val de Lorraine Sud

Sylvie BALON et Vincent HAMEN -

Longwy

Jennifer BARREAU - Pont-à-Mousson

Catherine BOURSIER et Antony CAPS -

Entre Seille et Meurthe

Sylvie DUVAL - Vandœuvre-lès-Nancy

Chaynesse KHIROUNI -Présidente

du Conseil départemental-

et Anthony PERRIN - Nancy-2

Denis KIEFFER et Barbara THIRION -

Meine au Saintois

Émilien MARTIN-TRIFFANDIER

et Michèle PILOT - Toul

SUIVEZ-NOUS : 54agauche.fr

Facebook et X (ex-Twitter) :

54agauche

GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

Brèves d'assemblée

SEPT 2023 : mise en place de l'expérimentation Territoire Zéro Non-Recours. Le Conseil départemental a été retenu, au niveau national, pour « aller détecter » les situations dans lesquelles des personnes seraient éligibles à percevoir des prestations et avantages sociaux mais n'en bénéficient pas, par ignorance, complexités administratives et/ou craintes d'être stigmatisées. Sylvaine Scaglia, du canton de St-Max, a été retenue pour intégrer le comité de pilotage TZNR. *L'UDC a voté pour.*

OCT et NOV 2023 : les élus de l'UDC quittent la commission permanente, en signe de protestation.

Ils demandaient une clarification à la **Présidente du Conseil départemental concernant la position des élus LFI, membres de la majorité, face aux déclarations intolérables de leurs représentants nationaux concernant le conflit israélo-palestinien !**

Ses discours d'ouverture des dernières réunions ont clarifié la position de tous les élus de sa majorité.

Dont acte, espérons-le !

NOV 2023 : adoption du revenu d'émancipation jeunes.

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, **l'État a mis en place un dispositif conditionné, le Contrat d'Engagement Jeunes.** Pour autant, la majorité départementale a fait le choix d'instaurer un revenu de 500 € pour les jeunes de 16 à 24 ans révolus. Pendant 6 mois, il/elle percevra ce revenu sans contrepartie, ni obligation de suivre un accompagnement social ou professionnel. Le renouvellement du revenu « pourrait » être soumis à une implication du jeune ! **En Haute-Garonne, le Préfet a rejeté cette expérimentation !** *L'UDC a voté contre.*

NOV 2023 : décision modificative du BP-2023 et DOB-2024.

Après l'incertitude des recettes des DMT0 (taxes sur les transactions immobilières) qui ont **atteint 100 M€ pour 2023**, la majorité départementale continue son travail de « sape » ! **L'exécutif a décidé de réduire à**

nouveau l'encours de la dette ! De 360 M€ en 2005, celui-ci n'est plus

que de 140 M€ fin 2023 ! « Très bien » diront les rétrogrades ! « Dommageable » diront les progressistes, quand on sait **que l'activité économique et sociale**

des territoires est impactée par les investissements réalisés par les collectivités territoriales !

L'UDC s'est abstenue.

DÉC 2023 : budget primitif 2024.

Constatant le dynamisme des dotations qui affichent une recette plus abondante de **+ 34 M€**, regrettant les effets d'annonces « clinquants » qui au fil de l'année se délitent, regrettant le renoncement à porter la valeur travail à travers la mise en place du revenu d'émancipation des jeunes pour **0,6 M€**, et l'arrivée massive de MNA, pour lesquels le Département consacrera plus de **18 M€** de dépenses en 2024, **l'UDC a fait le choix de ne pas cautionner ces choix candides !** Aussi, face à l'immobilisme de nombreux projets et l'inefficacité des politiques à renforcer l'attractivité de notre Département, **l'UDC a fait le choix de voter contre le budget 2024.**

En ce début d'année 2024, année aux espoirs Bleu, Blanc, Rouge pour nos athlètes aux Jeux de Paris, meilleurs vœux olympiques, éthiques et fraternels à toutes et à tous.

GROUPE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAIN

Est-ce ainsi que les Hommes vivent ?

Qu'il est difficile de regarder en arrière et de tirer un bilan de cette année 2023 qui vient de se clôturer, tant les sujets sont complexes et souvent douloureux. En effet, le printemps 2023 aura sans nul doute marqué les esprits avec la mobilisation intersyndicale massive qui a mis sur le pavé des centaines de milliers de personnes pendant plusieurs semaines, avec en ligne de mire la réforme des retraites. À quoi le gouvernement aura répondu par un énième 49.3 et un passage en force, faute de majorité à l'Assemblée. Pourtant, cette année passée aura profité à certains puisque, rappelons-le, la moitié du patrimoine est détenu par 10 % des Français, soit 47 % de la richesse de notre pays.

À l'autre bout de l'échiquier, le pays compterait plus de 4,8 millions de pauvres, gagnant moins de 940 € mensuels. Des inégalités qui se traduisent également au niveau de la santé, car ces écarts de richesse font que les 10 % des plus riches ont une espérance de vie supérieure de 10 ans par rapport aux plus précaires... Ce tableau ne serait pas si noir si l'être humain n'était pas en train de scier la branche sur laquelle l'humanité s'est construite : réchauffement climatique, crise de la biodiversité, épuisement des ressources. Dans tous les domaines, les scientifiques sonnent l'alerte ! De nouvelles formes de coopérations sont devenues indispensables,

de nouveaux mécanismes doivent se mettre en place.

Les constats sont éloquentes, les combats sont devant nous, les élections européennes qui se profilent en 2024 seront un vrai test pour la démocratie, le faire ensemble et le vivre ensemble. Cette sinistrose ne saurait nous faire baisser les bras.

Aussi, pour cette nouvelle année qui s'ouvre à nous, nous vous souhaitons de vous unir pour contribuer et transformer en profondeur nos sociétés et le Monde qui nous entourent.

Léo Ferré chantant Aragon se posait déjà la question au début des années 1960 : « Est-ce ainsi que les Hommes vivent ? »

QUAND LA EST



MUSIQUE BONNE

**QUOI DE MIEUX QUE LA
CHALEUR ET LES LUMIÈRES
D'UNE SALLE DE CONCERT
POUR ÉGAYER LES LONGUES
SOIRÉES D'HIVER ?
LE DÉPARTEMENT
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
REGORGE DE LIEUX
DE DIFFUSION MUSICALE
ORIGINAUX ET DÉCALÉS
QUI N'ATTENDENT QUE VOUS.
PARTEZ À LEUR DÉCOUVERTE !**

LA FAILLE

À **Badonviller**, La Faille fait swinger ! Née en 2011 d'une bande d'amis amoureux du spectacle, elle est une salle de concert associative désireuse de mettre à l'honneur la culture à travers des événements variés. La musique y occupe une place de choix avec des concerts où chacun peut se laisser aller à des pas de danse endiablés. Conviviale et chaleureuse, La Faille œuvre pour insuffler une dynamique culturelle dans la ruralité. Un pari réussi !

> 10 Les Carrières à Badonviller - Facebook : La Faille



© La Faille



© La Faille

UN PEU DE PIMENT

Un endroit qui ne manque pas de piment ! À **Moyen**, l'association a lancé un bar éponyme dans lequel elle organise des spectacles et plus particulièrement des concerts. Tous les styles musicaux ont leur place dans ce lieu totalement inédit : du punk rock tchèque au noise punk en passant par l'électro afro. Et comme Un Peu de Piment accueille tou-te-s les fans de musique, l'association propose une scène ouverte : apportez votre matériel et montrez tout votre talent !

> Facebook : Bar Asso Un Peu De Piment - @barassounpeudepiment

CHEZ PAULETTE

L'année 2023 a été marquée par les 100 ans de Paulette et de son café familial, qu'elle a transformé en un pub rock emblématique : Chez Paulette. À mi-chemin entre bar et salle de concert, ce lieu unique situé à **Pagney-derrière-Barine** a toujours eu à cœur de proposer une programmation rock et éclectique. Ce café-concert le plus ancien de Lorraine encore en activité est chargé d'histoire. Il est actuellement fermé pour travaux afin de mieux accueillir son public. De quoi faire encore bouger le Toulous... et bien au-delà !

> 343 rue Regina Kricq à Pagney-derrière-Barine
03 83 43 11 20 - www.paulettepubrock.com

ROCK'N BIKE CAFÉ

C'est un endroit où règne l'authenticité. Véritable repaire des amoureux du rock, Rock'n Bike Café propose des concerts de groupes qui font la part belle à ce genre musical. Metal, punk, funk, rock, il y en a pour tous les goûts.

À **Boismont**, cet espace confidentiel vibre au rythme de performances musicales variées, au cœur d'une atmosphère conviviale. Un café-concert hors des sentiers battus où pulse le rock'n roll.

> 11T Route Nationale à Boismont
03 82 89 81 53 - Groupe Facebook : Rock'n bike



© Méline d'Ermen

MJC LILLEBONNE

Lieu bien connu à **Nancy** et reconnaissable à sa façade Renaissance, la MJC Lillebonne est régulièrement le théâtre d'événements musicaux hauts en couleurs. De nombreux concerts et DJ sets s'y déroulent au fil de l'année, mettant à l'honneur toutes les formes de musique, en partenariat avec les associations du territoire. L'endroit parfait pour découvrir des artistes émergents et passionnés, tout en dégustant des boissons et produits locaux. Ambiance assurée !

> 14 rue du Cheval Blanc à Nancy
03 83 36 82 82 - <https://mjlillebonne.fr>
Facebook : MJC Lillebonne - @MJCLillebonne54



© MJC Lillebonne



© Ma Bonne Étoile

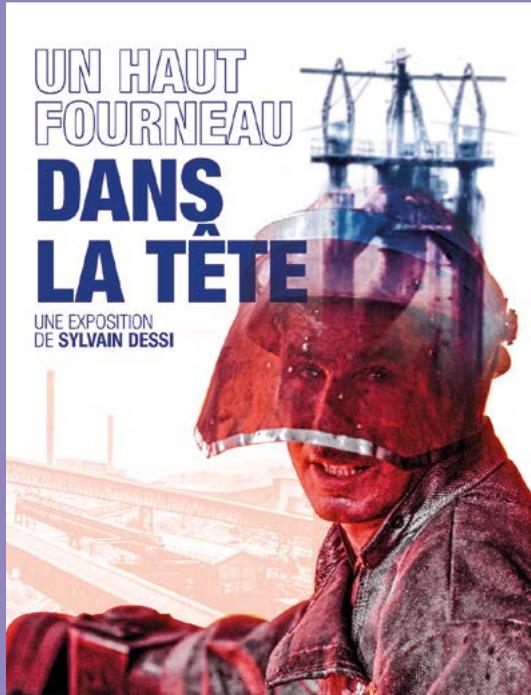


MA BONNE ÉTOILE

Cette « fabrique autonome de petits plaisirs simples », comme elle se décrit, est un lieu destiné à ce que chacun-e se l'approprie. Ma Bonne Étoile, ce sont des événements pour tous les âges : contes musicaux pour les petits, concerts ou encore DJ sets pour les plus grands. À **Praye**, au pied de la colline de Sion, ce lieu envoûtant et singulier -qui abrite également un magasin proposant des produits locaux- met à l'honneur chaque saison une « étoile », un artiste musical local à travers des concerts, notamment chez l'habitant, pour une convivialité inégalée.

> 6 rue des Nids à Praye - contact@mbe-praye.com
Facebook : Ma bonne étoile - @getsmallprod

DU 11 JANVIER AU 29 MARS



UN HAUT
FOURNEAU
DANS
LA TÊTE

UNE EXPOSITION
DE SYLVAIN DESSI

Visuel M. Gourbillon-CD54 - Photos Sylvain Dessi

EXPOSITION

Au début de l'hiver 1978, de Longwy à Villerupt, les gigantesques silhouettes des derniers hauts fourneaux en fonctionnement semblent tenir encore en respect les lourdes menaces qui pèsent sur leur avenir. Personne n'imaginait alors l'ampleur du désastre qui allait s'annoncer le 9 décembre : 14 000 suppressions d'emplois en Lorraine dont 5 400 dans le Pays-Haut. Le choc est terrible !

Alors que la colère monte dans les cités ouvrières, Sylvain Dessi, enfant de l'immigration italienne, né au pied des hauts fourneaux de l'usine de la Chiers, saisit son appareil photo pour témoigner de ce moment clé d'une longue histoire industrielle.

Trois dimanches après-midis : 21 janvier, 11 février et 17 mars de 15h à 16h30, venez découvrir différentes histoires autour des hauts fourneaux lorrains !
Entrée libre dans la limite des places disponibles. Réservation : 03 83 30 90 90

> Centre des mémoires Michel-Dinet
2 rue Jean-Baptiste-Thiéry-Solet à Nancy
Du lundi au jeudi de 9h à 17h30 ; les vendredis de 9h à 16h30. Les dimanches 21 janvier, 11 février et 17 mars de 14h à 18h. Entrée libre.

TRÉSORS
D'ARCHIVES



ARCHIVES DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Centre des mémoires Michel-Dinet
Un site du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle



© Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, 6 U 2/1052

« Une boîte scellée ! »

Parmi les quelques archives insolites conservées dans nos fonds, se trouve une boîte scellée... dont le contenu demeure préservé jusqu'à nos jours ! Contenant les dessins de neuf services de verres et carafes gravés et taillés, elle a été déposée au tribunal de Lunéville, jugeant en matière commerciale le 6 juillet 1939 par la Cristallerie de Baccarat. Depuis la loi du 16 juillet 1909 instaurant une protection spéciale des dessins et modèles industriels, les industries d'art disposent d'un arsenal juridique efficace contre l'imitation et la contrefaçon. À Baccarat, les techniques de fabrication et la propriété industrielle des modèles créés sont soigneusement protégées. ■

Informations : archives.meurthe-et-moselle.fr

LIRE AVEC LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE



Le Grand Est
au cinéma

Dans un livre étonnant, Delphine Le Nozach et Violaine Appel, enseignantes à l'Université de Lorraine, nous invitent à voyager à travers le Grand Est cinématographique.

Cet ouvrage est une belle occasion de redécouvrir des lieux emblématiques de notre département, comme le Fort de Fermont, la Place Stanislas de Nancy, la Cité minière de Longwy, etc. Au moyen d'illustrations en noir et jaune, fruit du travail de deux graphistes lorrains, les autrices ont fait le choix d'accorder la part belle à l'image, le texte venant vraiment en appui à l'illustration. Elles ont sélectionné, dans une centaine de films, des scènes se déroulant dans le Grand Est, au plus grand bonheur des cinéphiles. L'ouvrage est préfacé par l'écrivain et réalisateur lorrain Philippe Claudel, qui aime mettre en valeur la richesse culturelle, patrimoniale et historique de notre région dans ses œuvres. ■

« Le Grand Est au cinéma », de Delphine Le Nozach et Violaine Appel ; préface de Philippe Claudel. Éditions universitaires de Lorraine ; 2022 ; 227 pages ; 22 €

Informations : mediatheque.meurthe-et-moselle.fr

AU CHÂTEAU DE LUNÉVILLE

DIMANCHE 10 MARS - 16H

**SCHUMANN /
SCHUBERT**

> Chapelle du château
Ouverture
de la billetterie
en février 2024

François Salque (violoncelle) est un de ces musiciens purs et sans concession, au jeu ciselé du plus beau lyrisme. Son archet précis et incandescent et son éclectisme en font un des interprètes français les plus reconnus de sa génération. À ses côtés, Claire-Marie Le Guay (piano) est lumineuse. Son expérience du grand répertoire, son intelligence musicale et sa palette de timbres envoûtante font de leurs programmes un moment unique. Leur complicité musicale se mettra au service des plus beaux chefs-d'œuvre du romantisme musical allemand. ■



© Lyodah Kaneko

Premier
concert
de la saison
2024

Toute la programmation du château de Lunéville sur chateauluneville.meurthe-et-moselle.fr

À LA CITÉ DES PAYSAGES SION - VAUDÉMONT

**LANCEMENT
DE SAISON 2024
SAMEDI 13 AVRIL**

Ateliers, exposition,
balade nature,
spectacle et autres
surprises...

C'est tout
un programme
qui vous attend.
Une belle journée
à passer en famille
pour vous plonger
dans les paysages
de la Colline. ■

> Restez connecté-e-s
pour réserver vos places
à partir de fin février !



© Studio Illi

Toute la programmation de la Cité des paysages sur citedespaysages.meurthe-et-moselle.fr



La Meurthe est l'une des dernières rivières de France à pouvoir divaguer librement. Cette particularité explique le caractère sauvage de la vallée qui la borde et ses richesses floristiques et faunistiques. L'ENS de la Vallée de la Meurthe, entre Bertrichamps et Saint-Clément, dans le Lunévillois, représente une surface de 1 800 hectares. Le Conseil départemental y mène une politique de préservation et de valorisation, notamment par le biais d'acquisitions, de gestion des milieux et d'animations.

PORTRAIT DE MEURTHE-ET-MOSELLAN



PHILIPPE KOWALSKI TOUT JEUX, TOUT FLAMME



ÉDUCATION ET INCLUSION PAR LE SPORT

Comme son fils, lui aussi a beaucoup voyagé. Dans sa carrière professionnelle, réalisée dans des groupes internationaux. Dans sa vie de sportif de haut niveau. Et même dès son plus jeune âge : « J'ai passé les dix premières années de ma vie en Allemagne. Quand à la retraite de mon père -militaire de carrière-, je suis arrivé en France, dans un petit village du Pas-de-Calais, aux yeux des gens, j'étais soit un Polak, soit un Boche. Mon niveau d'inclusion s'est fait grâce à la pratique sportive. »

Le sport a aussi des vertus d'éducation. Pendant les « années Covid », lui et son équipe du CDOS 54 ont fait le pari de mettre en place les « classes olympiques » : « C'est un programme scolaire du primaire à la terminale. On peut par exemple parler de mathématiques à travers la pratique d'un sport : calculer la vitesse d'un ballon, le périmètre d'un terrain... C'est un outil de compréhension pour les jeunes. » La marraine du dispositif en 2024 est la Nancéienne Magda Wiet-Hénin, championne du monde de taekwondo en 2023. Les précédents ? Pierre Houin (aviron), Sonia Heckel (voir ci-contre) et Steven Da Costa (karaté). Tous médaillés d'or. Un signe ? ■

« Papy Moustache ». C'est ainsi que ses petits-enfants surnomment affectueusement Philippe Kowalski, qui termine en cette année olympique son troisième et dernier mandat de président du Comité départemental olympique et sportif de Meurthe-et-Moselle (CDOS 54). Douze années de présidence.

« Mais avant ça, il y a aussi et surtout une vie de famille, une compagne depuis plus de 40 ans et deux enfants de 36 et 37 ans. » Son fils travaille à l'international chez Médecins sans frontières. Sa fille est sage-femme. Deux exemples d'engagement et d'humanisme. Les chiens ne font pas des chats. L'engagement bénévole associatif de responsabilité connaît selon lui une crise de vocation. « C'est pour cela que nous avons lancé, avec l'Université de Lorraine, une réflexion sur la mise en place d'un diplôme de gestion des associations. »



© Jeoffrey Ever

RECETTE DE SAISON



PAIN D'ÉPICES AU « BENOÎT »



© S. Allerot-CD54



© S. Allerot-CD54

Par la cheffe **Laetitia Mercier** et les agents de restauration du collège Jacques-Callot de Neuves-Maisons

INGRÉDIENTS (POUR 1 PAIN D'ÉPICES)

- * 250 g de farine bio
- * 200 g de beurre
- * 180 g de miel bio
- * 100 g de sucre de canne
- * 150 ml de jus d'orange frais bio
- * 1 cuillère de bicarbonate

Mélange d'épices : cannelle, fenouil, coriandre, gingembre, clou de girofle, cardamome, muscade, poivre noir et anis vert... que l'on peut remplacer ici par du Benoît, plante au goût anisé que l'on trouve dans nos forêts.

LA RECETTE

- 1) Faire fondre le beurre avec le jus d'orange et le miel
- 2) Mélanger à part la farine, le sucre, les épices et le bicarbonate
- 3) Réunir et battre le mélange de farine et le mélange de beurre
- 4) Enfourner à 180° pendant 30 minutes. Déguster !

LA DÉMARCHÉ

Laetitia Mercier sensibilise les jeunes au « bien manger » en organisant des commissions menu et des ateliers cuisine. Très engagée sur l'éco-responsabilité, l'agriculture bio et les circuits courts, elle a créé l'association TRONE, qui promeut l'écologie et le respect de la planète. Elle se rend régulièrement en forêt et dans les champs pour cueillir des plantes sauvages comestibles qu'elle intègre à ses propres recettes.

20 TERRE DE JEUX 24

LA MEURTHE-ET-MOSELLE S'ENFLAMME POUR LES JEUX

SOMIA HECKEL
CHAMPIONNE D'EUROPE DE BOCCIA 2019
CLUB HANDISPORT LUDRES

© Photos G. Berger-CD54



SÜLH
ΜΗΡ
سلام
PAIX
שלום
խաղաղութիւն

Le Département de Meurthe-et-Moselle
vous présente ses meilleurs vœux
pour l'année 2024.

